



BAREME LOCATION HONORAIRES T.T.C

TARIF APPLICABLE AU 3 JANVIER 2024

LOCATION A USAGE D'HABITATION LOI 6 JUILLET 1989

VISITES-CONSTITUTION DU DOSSIER-REDACTION DU BAIL 8€/m²

A la charge du propriétaire et du locataire

Montant plafonné à un mois de loyer hors charges

ETAT DES LIEUX 3€/m²

A la charge du propriétaire et du locataire

ENTREMISE ET NEGOCIATION 5€/contrat

A la charge du propriétaire

REDACTION BAIL SEUL OU RENOUELEMENT 300€

A la charge du propriétaire et du locataire, dans la limite de 8€/m²

MODIFICATION ET AVENANT 250€

A la charge du demandeur

LOCATION A USAGE COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL- A LA CHARGE DU LOCATAIRE

Recherche et sélection du locataire- Rédaction du bail-Etat des lieux 20% du loyer annuel H.T*

**en cas de loyer soumis à la TVA*

REDACTION DU BAIL OU RENOUELEMENT 850€ H.T

MODIFICATION ET AVENANT 250€ H.T*

**A la charge du demandeur*

LOCATION GARAGE

REDACTION DU BAIL ET ETAT DES LIEUX 80€

A la charge du propriétaire et du locataire

Déclarant ne pouvoir ni recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération.

